L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 JUILLET 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Cº.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Il ne passera par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce devra être payé comme une nouvelle annonce. [illegible] DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $[illegible]; [illegible] navires, bateaux et bateaux à vapeur, [illegible] la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

[illegible]

CABOTAGE.

PROMENADE SUR L'EAU.

POUR MANDEVILLE, Lewisburg et Madisonville.—Le bateau à vapeur neuf et fin marcheur BOURBON, capitaine Hoffman partira du lac au bout du railroad, [illegible] 13 du courant, [illegible] à 4 heures, et sera de retour au moment du départ des chars de 8 heures.

NOUVEL ARRANGEMENT.

[illegible]

Ports d'Europe.

[illegible]

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA CRUZ—Le navire à vapeur mexicain, de première classe, [illegible], capt W. A. Hickling, [illegible]

POUR GALVESTON, LABACA, ET MATAGORDA [illegible]

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

De port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA..........Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA.......... J. Hewitt.
CALEDONIA.......... E. G. Lott.
ACADIA.......... Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

[illegible]

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax, 20

[illegible]

JARVIS & ANDREWS,
7, Canal Row, Nouvelle-Orléans.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITÉ, Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf [illegible]

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
un cheval et son cavalier,	20 "
un cheval et un cabriolet,	75 "
un cheval et un wagon,	75 "
deux chevaux et une voiture,	$1 00 "
un cheval et un char,	75 "
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50 "

26 mars 1844. ROBERT MURPHY

BAINS! BAINS!

BAINS FLOTTANTS du Bac à vapeur de la 1ère Municipalité.

Le public est informé que cet établissement sera ouvert pour la saison, Dimanche, 19 mai courant, sur l'autre bord du fleuve, à quelques verges du débarcadère du bac; pour la beauté et la commodité de l'installation, il surpasse tous les établissements de ce genre, existants en cette ville.

Le bassin où l'on veut, la salle de bains, a 140 pieds de long, sur 40 de large, et de 2 à 13 pieds d'eau. Il y a assez d'eau, sur une superficie de 130 pieds, pour n'importe quel nombre de nageurs. Chaque baigneur aura sa chambre, etc. etc.

Deux belles promenades, ombragées par des tentes régnent sur toute la surface des bains, le public et les baigneurs pourront y prendre le frais et s'y promener à l'aise. Il y aura une buvette pourvue de toutes espèces de rafraîchissements. [illegible]

Le Ferry traversera de 10 en 10 minutes, commencera ses traversées dès la pointe du jour et les terminera qu'à 9 heures du soir, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de baigneur.

Billets, 15 cents.—Enfants, 10 cents, aller et retour au ferry 10 cts. On pourra se procurer des billets en ville, au bureau du ferry, ou à l'autre bord, en la maison des bains. Le public pourra se promener sur le tillac des bains, sans débours aucun.

A LOUER,

UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville ayant deux arpents de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à B. & A. SOULIE, 49, Conti—au premier.

A LOUER—La propriété récemment occupée par M. Ogden, en face de la Place Annonciation et des rues Constance et de la Course. La maison est en bon état de réparation, et contient neuf beaux appartements; il y a un grand jardin, une serre-chaude, des écuries, etc. Pour les conditions, s'adresser à la Banque de Cité. 24 juin

A LOUER—La maison No. 84, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras.

MAGASIN A LOUER—Le Magasin en briques à trois étages, rue Bienville, No. 83, avec les attenances du fond. Il en sera donné possession immédiate. Pour les conditions, s'adresser à FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

MAGASIN D'ENTREPOT A LOUER. Un Magasin d'entrepôt en brique, très vaste, à un étage, situé entre les rues Bourgogne et Rempart. Il en sera donné immédiatement possession. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

A LOUER, à l'année et bon marché, à dater du 1e juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St. Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à W. E. & R. MURPHY, 181, Vieux Bassin.

[illegible]

RAIL-ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.

A LA demande générale, la Compagnie a, le 22 du courant, changé l'heure des départs dans la soirée. A partir du samedi 1er juin, les départs sont fixés ainsi qu'il suit:

De Carrollton, à 4 h. et demie, au lieu de 4 heures
De la Nouvelle-Orléans, à 5 h. et demie au lieu de 5 h.
De Carrollton, à 7 heures, au lieu de 6 heures et demie.
De la Nouvelle-Orléans, à 7 heures trois quarts, au lieu de 7 heures et un quart.

Le char à cheval partira de Carrollton, à heures et demie, et de la ville à 10 heures P. M.

Dimanches—Les chars partiront chaque heure des deux extrémités de la ligne, et la clôture aura lieu une heure plus tard qu'à l'ordinaire.

30 mai. JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef

TRESORERIE DE L'ETAT.
Nouvelle-Orléans le 18 Mai 1844.

AVIS aux colporteurs et marchands forains; aux propriétaires ou agents de bâteaux à vapeur, bâtiments, bâteaux ou autres embarcations naviguant exclusivement sur les eaux de cet État; aux personnes qui vendent sur des étaux aux différens marchés, ou dans les rues, ou sur les places publiques, ou sur la levée, ou à bord de tout chaland, barge, bâteau à vapeur, navire ou embarcation; aux propriétaires de voitures particulières ou de place (dans la Paroisse d'Orléans).

[illegible]

Wm. DEBUYS, Trésorier de l'Etat

LES soussignés ayant l'intention de se retirer des affaires et de se devouer à la liquidation des affaires de Forstall, Roman & Co., ont aujourd'hui transféré, avec le consentement du propriétaire, à M. U. Bouligny, Jr. l'agence de la Raffinerie de Sucre à St. Jacques. ROMAN & KERNION.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

RAFFINERIE DE SUCRE A ST. JACQUES.

LE soussigné ayant été nommé agent de cette raffinerie bien connue, offre aux marchands un assortiment complet de sucres en pains et clarifiés, à une réduction d'un quart de sou par livre sur les prix précédents.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

U. BOULIGNY, Jr. 84, Vieille Levée.

EMMAGASINAGE—Les soussignés sont prêts à charroyer de la levée et à emmagasiner toutes descriptions de marchandises et produits de l'Ouest, au plus bas prix, dans leurs magasins à l'épreuve du feu, connus sous le nom de Magasins de l'Union, Eagle et de l'Ouest, situés à deux îlets de la levée.

W. EMERSON & Co. 165 Tchoupitoulas

Nouvelle-Orleans:

SAMEDI MATIN, 13 JUILLET 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3e " GEORGE S GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW

Par un accident arrivé à notre presse, le journal n'a pu paraître que très tard.

Les actes de la Démocratie—Le général Jackson déclarait naguères que tout homme qui voterait contre le traité d'Annexion, serait "traitre aux véritables intérêts de son pays", et presque au même moment il adressait à la convention de Baltimore une lettre qui lui recommandait de s'unir pour porter à la candidature présidentielle M. Van Buren, qui était opposé à ce traité et qui sans doute eut voté contre la ratification, s'il eut siégé dans le Sénat. C'est là sans doute l'une des preuves les plus éclatantes de consistance que l'on puisse trouver dans nos annales; déclarer "traitres" les adversaires du traité, puis recommander comme candidat à la présidence l'homme qui se fut des premiers rangé parmi ces "traitres".

Une fois que la Convention fut assemblée, dans le but unique de frapper à mort les prétentions de M Van Buren, elle adopta la règle des deux-tiers. Cette tactique réussit, et après un long travail James K. Polk fut nommé, principalement en vue de la question du Texas, et dans l'espoir que, grâce à son opinion sur ce point, il rallierait dans le Sud un parti formidable. Cela fait, la Convention immédiatement et unanimement porta son choix pour la vice présidence sur Silas Wright, qui est opposé à l'Annexion, qui comme sénateur a voté contre le Traité et qui par conséquent se trouve aussi faire partie de ces "traitres" dénoncés par le vieux Lion de l'Hermitage! Quelle noble consistance! Quel admirable accord de principes! Quelle preuve convaincante de l'harmonie si vantée du locofocoisme!

Les journaux du Nord sont généralement opposés à l'Annexion; tous cependant, sans même en excepter l'Evening Post qui d'abord a réclamé et ne s'est soumis qu'en murmurant, tous soutiennent les nominations faites. C'est du dévouement sans nul doute, mais est-ce du dévouement à des principes fixes, arrêtés, constans? Après tout qu'importent les opinions et les principes! Polk est élu, vive donc Polk! hurrah pour Polk!

QUI A FAIT JAMES K. POLK?—Si par hazard le confrère auquel nous adressions cette question, n'y avait pas encore trouvé une réponse satisfaisante, nous le renverrions à celle qu'improvisa tout récemment un orateur locofoco, dans une assemblée tenue à Brooklyn. Voici comment un journal de New York raconte le fait.

"L'orateur se félicitait hautement de la nomination de James K. Polk, soutenant avec énergie ses droits au titre de *Young Hickory* et prédisant avec assurance l'épouvantable défaite que viendrait anéantir le parti whig au mois de novembre prochain.—*Mais qu'a-t-il donc fait* à cria tout-à-coup du milieu de la foule un brave locofoco qui jusqu'alors n'avait point entendu parler des hauts faits politiques de M. Polk.—Eh! répliqua l'orateur, c'est un vrai descendant du "Vieil Hickory;" un fragment du vieux tronc, un.....—*Qu'est-il fait?* interrompit l'autre d'une voix de tonnerre.—Eh! bien, l'a, reprend le parleur interloqué, il a..... Ah! bah, qu'importe ce qu'il a fait, la question n'est pas de savoir ce qu'il a fait, mais bien ce qu'il va faire." L'auditeur ne répondit pas à cet invincible argument, mais on ne dit pas cependant qu'il s'en soit contenté."

4ME. DISTRICT—Rien de nouveau n'est arrivé du 4e district, nous sommes donc toujours dans la même incertitude relativement au résultat final. Il faut avouer cependant que les chances paraissent être en faveur de Morse.

M. Stille est bien réellement whig quoiqu'on en dise. La première fois qu'il est venu à la Chambre il avait été porté par les locofocos moyennant l'engagement de voter avec ce parti qui n'était pas le sien, dans les questions de politique générale. Mais cette fois il n'a pris aucun engagement et il a été élu, quoique whig, par une paroisse locofoco, par l'effet de sa popularité.

CRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle.—Charles de Witt, accusé de vol, a été mis hier en jugement et déclaré coupable par le jury.

L'affaire de D. T. Adams, accusé de meurtre, a été renvoyée à lundi, par suite de l'absence de l'avocat-général.

P. Payton, comparaissait hier devant l'alderman Davis, remplaçant accidentellement les fonctions de Recorder, sous l'accusation d'avoir recouvré un compte sans l'autorisation de la partie intéressée.—Il lui a été ordonné de donner caution en $500, pour assurer sa comparution devant la cour criminelle.

Joseph Norre et Sophia Kenton, ont été arrêtés par la police de la première municipalité pour avoir en leur possession des effets volés.

John Adams comparaissait hier devant le recorder Baldwin sous l'accusation de vol de bijouterie.—Envoyé provisoirement à la maison de travail.

Un nègre nommé Eugène, esclave de M. Souvenez, a été arrêté hier par la police de la 1ère municipalité sous l'accusation d'avoir blessé une personne au marché.

PROMENADE SUR L'EAU.—Le joli bateau à vapeur *Bourbon*, capitaine Hoffman, partira du lac, au bout du railroad, ce soir à quatre heures, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, et sera de retour dimanche soir à temps pour que les personnes qui iront faire ces excursions puissent revenir en ville par les chars de 8 heures.

On faisait aux dernières dates de grands préparatifs à Lexington pour la grande assemblée whig qui devait s'y tenir le 3 courant. Les whigs de la ville ont offert la plus généreuse hospitalité à tous les amis de Clay et Frelinghuysen. On comptait sur une immense réunion.

P. S. L'*Enquirer* du 4 annonce que cette assemblée a été magnifique. Il s'y trouvait au moins 8000 assistans, des discours ont été prononcés par MM. Thompson, Southgate, Andrews et autres.

NAUVOO.—L'éditeur du *Reveillé* de St. Louis, de retour d'une excursion à Nauvoo, annonce dans son journal du 6 courant, que tout était tranquille dans cette ville; mais que la population de Varsovie était dans un grand état d'irritation et qu'elle demandait l'expulsion des Mormons, menaçant, si elle ne l'obtenait point, d'abandonner elle même le pays. Quant à la mort de Joe Smith, il n'y a point le moindre doute qu'il n'ait essayé de s'échapper en faisant feu sur ses gardes, et que le peuple, s'imaginant que les Mormons allaient attaquer la prison pour délivrer leur prophète, tirèrent sur Joe Smith et le tuèrent.

HAVANE.

Nous avons reçu par le brick *Fanny*, arrivé hier, des nouvelles de la Havane jusqu'au 3.

Nous n'avons rien trouvé d'intéressant dans les journaux. On assure, d'après des informations verbales, que les exécutions continuent à la Havane et à Matanzas. Ces nouvelles doivent être accueillies maintenant avec beaucoup de réserve.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le steamer *Britannia*, arrivé le 3 à Boston, nous avons reçu des nouvelles de Liverpool jusqu'au 19 juin, et de Paris jusqu'au 16. Par un de ces hasards qui se renouvellent que trop souvent pour ne pas accuser la mauvaise organisation du service des postes, nous n'avons pas reçu un seul de nos journaux français. Nous sommes donc forcés en attendant de puiser dans les journaux anglais même pour ce qui concerne le continent. Cette circonstance expliquera suffisamment la teinte d'anglicisme que doivent nécessairement avoir nos nouvelles de France et d'Espagne.

ANGLETERRE.—L'administration de Sir Robert Peel a été un moment sérieusement compromise et l'on peut douter encore de sa stabilité.

On lit dans le Wilmer & Smith *European Times* du 19 juin:

CRISE MINISTÉRIELLE.—Le débat, lundi dernier, dans la Chambre des Communes, au sujet des droits sur les sucres sera lu avec intérêt. Les ministres soutinrent avec fermeté, le droit différentiel de 10 *shellings* en faveur du sucre colonial et rien de plus. Le ton de l'opposition, particulièrement de la section du libre commerce, a été dur et provocateur. L'argument *ad hominem* a été employé habilement par M. James, planteur, qui a montré qu'il avait perdu une magnifique propriété, dans le courant de quelques années, par l'effet de la philantropie britannique. Mais le tout en vain. Le débat qui était ostensiblement sur l'amendement de M. Ewart demandant l'égalisation des droits sur les sucres coloniaux et étrangers, n'a pas tardé à embrasser la question sous toutes ses phases. Le langage des trois principaux intérêts en présence, les libres commerçants, les ministériels et les planteurs des Antilles a pris une élévation qu'on lui voit rarement dans le Parlement.

L'amendement de M. Ewart a été repoussé par 203 voix; mais le gouvernement soutenait vivement sa propre proposition. Ce fut en conséquence de cette idée arrêtée et du mécontentement que manifestaient beaucoup de ministériels, à propos de cela, que Sir Robert Peel convoqua une réunion de ses amis. M. Miles, membre de Bristol, avait déclaré qu'il demandait un abaissement de droits, et il soutint chaudement son projet. Cette discussion fit voir clairement qu'il y avait dissidence dans les rangs des ministériels.

Sir Robert Peel se trouve isolé dans la position qu'il occupe; il va trop loin pour les protectionistes, et ne va pas assez loin pour les *free-traders*. En s'opposant ouvertement aux whigs qu'il avait renversés à propos de cette question, il offre aux colons moins de protection sur le sucre que les whigs en offraient en 1841.

Et ce n'est pas seulement sur des questions fiscales qu'il se trouve entre deux feux. Le plupart de ses mesures sont vues de mauvais œil par ses soi-disant amis. Des reproches fort amers lui furent adressés de plusieurs côtés, et le meeting se sépara sans avoir rien décidé. C'est sur ces entrefaites que se réunit la Chambre pour discuter la proposition de M. Miles. Il s'établit une longue discussion. Les orateurs montrèrent une grande diversité d'opinion, et les liens de parti furent violemment brisés en cette circonstance. Beaucoup de *free-traders* se joignirent au gouvernement, croyant son plan le meilleur. Les colons se cramponèrent à M. Miles, comme à ce qui leur était le plus favorable; les whigs en firent autant en général, ainsi que beaucoup de ministériels réfractaires, et le résultat fut que, dans une Chambre de 492 membres, les ministres furent battus par une majorité de 20 voix.

"C'est la quatrième défaite que les ministres ont éprouvée depuis trois mois.—Cette division produisit une sensation extraordinaire. Beaucoup de membres qui siègent derrière le banc de la trésorerie ne purent cacher leur satisfaction et applaudirent tout de bon.—L'opposition était enchantée; les ministres furieux—et la Chambre se sépara sur ces entrefaites.

"Les bruits les plus contradictoires circulaient le lendemain—on disait que Sir Robert Peel avait résigné et que la reine avait envoyé prier le duc de Richmond de composer un cabinet. Ces bruits et cent autres se succédaient rapidement et s'entre détruisaient.

Cependant le Cabinet se réunit le samedi et demeura 3 heures en délibération.—Une autre réunion se tint dimanche et une troisième le lundi. Un meeting de conservateurs fut convoqué au "Carleton Club." Environ 70 étaient présens; quelques uns étaient pour signer une déclaration de confiance aux ministres—d'autres trouvaient la proposition absurde, et le meeting se sépara ainsi sans avoir rien fait. La presse présentait la même désunion.

"Dans cet état de choses, Sir Robert Peel aborda la Chambre lundi soir et déclara que le ministère faisait une question d'existence de la proposition originaire, le droit de 24s.—Quoiqu'on puisse penser de sa prudence en cette circonstance, le résultat donna raison à sa fermeté. A la suite d'une discussion fort animée où l'opposition était dirigée par lord John Russell, le ministère l'emporta par une majorité de 22 voix.

"Vainement lord John Russell avait-il cherché à maintenir les divisions, du vendredi; vainement avait-il représenté que la Chambre n'inspirerait au dehors que du mépris si elle revenait sur sa décision, la majorité prouve par son vote qu'elle préférait le ministère de Peel à sa propre consistance.

—L'emprisonnement d'O'Connell est un fait encore trop récent pour que le retentissement ne s'en fasse pas encore sentir. L'un des premiers résultats qu'il ait produits, c'est une immense et soudaine augmentation dans le produit de la rente du Rappel; en une seule semaine cette rente a donné plus de trois mille guinées. Ceci prouve incontestablement que l'ardeur des Irlandais pour la cause que défend O'Connell est loin de se ralentir; que les persécutions dirigées contre cette cause n'ont d'autre effet que de donner plus d'activité et d'intensité au patriotisme des enfans de la verte Erin.

M. O'Connell et ses co-prisonniers sont dans une situation très confortable; leurs appartemens sont bien aérés, et ils ont la jouissance de deux jardins. Ils peuvent recevoir leurs amis pendant la plus grande partie de la journée; et l'on se doute bien qu'ils reçoivent de nombreuses visites. Le grand agitateur profite de ces faciles communications avec l'extérieur pour travailler à entretenir le zèle de ses partisans. Cependant le gouvernement a dû mettre certaines réserves à ces visites qui menaçaient de dégénérer en de véritables meetings. O'Connell eut fait de véritables discours: les différentes députations qui venaient apporter au grand orateur des adresses de condoléance et de sympathie, n'ont pas eu la permission de se présenter en corps et officiellement. Cette défense a donné lieu à quelques réclamations. Les témoignages de dévouement, d'attachement et d'adoration pour O'Connell n'en vont pas moins leur train en Irlande. Les journaux du Rappel se sont mis en devoir [illegible] sous le nom de Martyrs; de toutes parts des assemblées ont lieu dans lesquelles on adopte des résolutions et l'on vote des adresses à O'Connell. L'enthousiasme le plus vif pour le chef du Rappel règne d'un bout à l'autre de l'Irlande: la persécution, en un mot, produit son effet ordinaire.

Cependant le *writ d'error* a été présenté à la Chambre des Lords, et l'examen de cet appel, a dû commencer le 4 juillet courant. La discussion des Pairs sera une nouvelle et curieuse phase de ce grand procès.

—L'Empereur de Russie a passé une semaine en Angleterre. Arrivé le 1er. juin à Woolwich, il en est reparti le 9, après avoir reçu un accueil digne de ceux qu'il venait visiter. [illegible]

—La reine d'Angleterre accouchera, dit-on, dans les premiers jours de juillet, elle fera ses couches au château de Windsor.

—La *Presse* annonce comme une chose certaine que Sa Majesté le Roi de France rendra visite à la Reine d'Angleterre, à sa résidence de l'Ile de Wight.

—FRANCE.—Il paraît que l'Empereur de Maroc a déclaré la guerre à la France qui, comment avec Abd-el-Kader. Ils cherchent à en faire une guerre de religion, et font d'actives préparations pour envahir l'Algérie. On assure même, d'après des lettres d'Alger, que les hostilités sont déjà commencées sur les frontières du Maroc.

Une dépêche du général Lamoricière porte, que les Arabes ont fait une attaque soudaine et presque inattendue, lesquels cependant ont été repoussés après une affaire fort vive où ils ont laissé bon nombre des leurs. Deux Arabes faits prisonniers expliquent ainsi les causes de cette attaque imprévue. Une personne alliée à la famille impériale, Sidi-el Mamoun Ben cherif, était arrivé le matin même avec 500 Berbères, envoyés de Fez par le fils de Muley Abderachman pour faire partie d'un corps d'observation. Sidi-el-Mancona, exité par un ardent fanatisme, déclara qu'il voulait enfin voir les chrétiens de près et marcha en avant malgré la résistance de D'el-Genoani fils de l'empereur, qui tout en s'y opposant, en conséquence d'ordres supérieurs, n'osait pas résister ouvertement à un prince de la famille impériale. Voilà pourquoi la bataille a été donnée avant qu'on ne s'y attendît.

"Cet engagement, disent les journaux anglais, offrira à la France une excellente occasion pour user de représailles. Le résultat définitif peut être facilement deviné. La France s'emparera de la partie la plus fertile de la côte, et en même temps prendra position sur une rive du détroit de Gibraltar."

La nouvelle de la surprise et du massacre de la garnison de Beskara, a été confirmée par des dépêches du duc d'Aumale. Son altesse est vivement blâmée pour manque de prévision et de prudence. Le *Journal des Débats* lui-même ne cherche pas à excuser le jeune prince.

Le maréchal Bugeaud est destiné à prendre le commandement des troupes dans la nouvelle guerre. On doit envoyer des renforts considérables à l'armée d'Afrique et le prince de Joinville sera, à ce qu'il paraît, chargé de croiser sur les côtes de Maroc avec une escadre.

"D'après le mal que la presse française dit des consuls anglais sur la côte d'Afrique, disent les journaux anglais, il est évident qu'on s'attend à quelque résistance de la part de l'Angleterre.

"L'hostilité britannique, dit le *Courrier Français*, conspire secrètement avec les natifs que nous avons soumis et leurs voisins indignés de voir un pays mahométan soumis au christianisme. Ce sont les Anglais qui excitent l'animosité des enfans de Mahomet contre la France. Pendant les quatorze dernières années l'Angleterre nous a fait la guerre en Afrique. Quatre consuls sont les généraux de cette campagne du cabinet de St. James contre nous, les consuls de Tanger, d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Le consul d'Alger est considéré comme le type de la protestation permanente de l'Angleterre contre la conquête de l'Algérie par la France."

La *Reforma* dit que la côte de Maroc va devenir le rendez-vous de tous les pavillons de l'Europe. Une escadre hollandaise doit incessamment quitter Flessingue, sous les ordres du prince Henry des Pays-Bas, et ne peut manquer de demeurer quelque temps devant Tanger, où se trouveront des bâtimens de guerre français, anglais, espagnols, et probablement américains. Il paraît aussi qu'une frégate et une corvette norvégiennes et une frégate suédoise doivent faire voile pour Tanger, où des négociations devaient se suivre avec l'empereur de Maroc.

La *Revue des Deux-Mondes* dit que la médiation de l'Angleterre a été acceptée par le Maroc et la France; mais cette nouvelle mérite confirmation.

La nouvelle loi pour l'amélioration des ports français n'est pas dans l'esprit de la recommandation du Prince de Joinville. Cette loi alloue environ cinquante millions de francs pour l'amélioration des ports de commerce du Havre et de Marseille. Cette dernière ville doit construire un nouveau port. On doit dépenser vingt millions dans les docks du Havre.

Interrogé par la Commission du Budget, s'il considérait comme suffisant le développement donné à la navigation à vapeur, le Ministre de la Marine a répondu affirmativement. Il a seulement donné à entendre que sur les dix-huit steamers transatlantiques un certain nombre serait équipé spécialement en guerre. Le Ministre a déclaré aussi que les six millions affectés, dans le budget, à la navigation à vapeur étaient pleinement suffisants—que ce service était développé en proportion des vaisseaux à voiles, et qu'en aucune circonstance il ne voudrait réduire les bâtimens à voiles pour augmenter les bâtimens à vapeur.

L'élection de M. Charles Laffitte, réélu pour la quatrième fois au Collège de Louvier, a été annulée une quatrième fois aussi par la Chambre. Il serait difficile de prévoir qui aura le dessus, dans cette lutte du corps électoral contre la Chambre.

Louis Philippe a donné une magnifique fête à Versailles le 5 juin aux 1500 exposants de l'industrie nationale. Les hôtes se réunirent à cinq heures et demie dans la galerie des tableaux et du Muséum. A sept heures les portes du théâtre s'ouvrirent et tout le monde fut admis sans distinction de places. Le simple ouvrier dans beaucoup de cas occupant les loges, tandis que le Pair de France et le Député étaient au parterre. Le Roi, la Reine, la famille Royale, tous les Ministres, le maréchal Soult excepté, et un grand nombre de fonctionnaires y assistaient.

Le duc d'Angoulême est mort à Goritz à 11 heures dans la matinée du 3 juin. Depuis longtemps il était condamné comme étant sans espoir. On croit que la cour des Tuileries prendra le deuil.

M. King, le nouveau ministre plénipotentiaire des Etats Unis près la cour de Rome, était arrivé à Paris.

Le bill pour l'organisation des prisons dernièrement adopté par la Chambre des députés, avait été présenté à la Chambre des Pairs,—mais on ne pensait pas qu'il put être discuté cette session.

La commission chargée d'examiner la loi sur le chemin de fer de Paris aux frontières du nord a présenté son rapport.—La commission diffère considérablement de l'esprit de la loi de 1843 servant de base à tous les projets présentés cette session—que le chemin du nord soit fait aux dépens de l'Etat pour être affermé à une compagnie.

On lit dans un journal anglais: "Les partisans du système de chemins de fer construits par le gouvernement ont éprouvé une défaite décisive dans la Chambre des Députés.—Un amendement présenté par M. Muret de Bord et appuyé par M. Gouin, autorisant le gouvernement à dépenser 47 millions de francs pour poser les *rails* du chemin de fer projeté d'Orléans à Bordeaux a été rejeté par une majorité d'environ 40 voix.—Ce rejet est considéré comme décisif pour toutes les propositions analogues.

On lit dans le *Constitutionnel*:

On assure continentalement que M. de Rothschild qui proposait de se charger des chemins de fer du Nord, d'Orléans à Bordeaux et de Lyon, vient de déclarer au ministère qu'après l'émission de plus de quatre-vingt millions d'actions des trois lignes, il ne pouvait en prendre de nouvelles charges pour cette année.—On assure de plus que le ministère n'est, en conséquence, engagé à ajourner tous les autres projets jusqu'à la prochaine session.

Les journaux avaient d'abord annoncé le départ du prince de Joinville, après une conférence avec le président du conseil et le ministre de la marine, allant à Toulon prendre le commandement de l'escadre destinée à agir devant Maroc.

Plus tard on a appris que le départ du Prince était suspendu.—"C'est par erreur, dit le Journal des Débats, que divers journaux ont annoncé le départ du Prince de Joinville—le départ de S. A. est retardé de quelques jours."

L'ajournement du départ du Prince de Joinville pour aller prendre le commandement de l'escadre qui doit croiser devant Maroc a causé, dit un journal anglais, beaucoup de surprise.—On dit, mais nous n'en croyons rien, que nos journaux de l'opposition qui ont si sévèrement attaqué les penchans pour la guerre du jeune prince, ont causé ce retard.

On lit dans la correspondance parisienne du *Times*:

"La suspension du départ du Prince de Joinville a causé une grande surprise et beaucoup de commentaires. "Les Anglais" ayant été d'abord accusés d'avoir excité la querelle entre Maroc et la France, sont naturellement accusés, maintenant, par la presse de l'opposition, d'avoir prévenu le départ du Prince pour son expédition de dévastation. Il est possible pourtant qu'il y ait quelque chose de vrai dans cette dernière accusation, en ce sens que la médiation anglaise peut avoir retardé et peut-être empêché le prétexte pour l'expédition dont le jeune amiral devait avoir le commandement. Et il serait heureux qu'un arrangement en suivît.—On est seulement surpris, et que le gouvernement anglais, depuis long temps averti de l'approche de l'orage, n'ait pas pris plus tôt des mesures pour en prévenir l'éclat—"Mieux vaut tard que jamais" dit le proverbe.

"Espérons que non content de faire la paix le gouvernement anglais fera comprendre à une partie quelconque [illegible] que la France [illegible] Méditerranée [illegible]

Le *Moniteur* ... [illegible] 14 et 15.

[illegible]

"La *Revue des Deux Mondes* dit que l'Angleterre a offert sa médiation, qui est acceptée par les deux cabinets, et elle ajoute qu'il est à désirer, dans l'intérêt des possessions françaises d'Afrique, que la guerre avec Maroc puisse être évitée."

"D'un autre côté, la *Revue de Paris* considère une guerre avec Maroc comme devant assurer les possessions françaises d'Afrique. "Si nous devons avoir "la guerre avec l'Empereur, dit cette *Revue*, nous serons au moins en face d'un ennemi qui a quelque chose à prendre. La victoire peut en ce cas mettre en nos mains de précieux gages. Maroc a des ports et des villes où l'on peut entrer. Si cette victoire est nécessaire pour assurer l'alliance de Maroc nous la ferons. Bien plus, si l'on a pensé que la guerre était le meilleur moyen de consolider nos possessions [illegible]

Il paraît que c'est au dernier moment qu'est venu le contre-ordre au prince de Joinville.

ESPAGNE.

Il ne s'est passé rien d'intéressant en Espagne. Les journaux sont presque exclusivement occupés des détails de la tournée royale. La Reine et sa suite étaient à Barcelonne le 4. On assure que la santé de S. M. s'est beaucoup améliorée et, s'il faut en juger par les bulletins officiels, la réception faite au deux Reines a été magnifique et enthousiaste.

On parlait toujours du mariage de la Reine avec le Comte de Trapani, qui était attendu, dit-on, par le dernier voyage du steamer *Isabel II*, et dont la non-arrivée a dépité certaines personnes.

La *Gazette* annonce beaucoup de nouvelles exécutions à Macstrago.

Le contrat des Tabacs avait été annulé, et M Mon avait manifesté l'intention d'annuler d'autres contrats pour avoir le contrôle absolu du budget. On pense à un emprunt pour sortir le gouvernement d'embarras. Les termes n'en sont pas encore fixés.

Il va sans dire que les contrats approuvés par les Cortès doivent avoir leur plein effet. Celui du tabac n'est pas annulé encore, puisque la signature n'est pas obtenue. Mais on n'avait nul doute à ce sujet, parce que les parties intéressées n'opposaient aucune résistance. Le décret avait été envoyé à Barcelone pour obtenir la signature Royale. Il paraît que ce contrat des tabacs avait un sens apparent, et un sens caché—interprété de la première manière, comme il le serait infailliblement par le nouveau ministère, c'est une mauvaise affaire pour l'entrepreneur; tandis qu'avec l'interprétation que devait lui donner le ministre qui l'avait passé, M. Carrasco, c'était un marché fort avantageux.

Si M Mon ne pouvait réaliser ses projets financiers il se retirait dit-on, ainsi que M. Pidal.

On parle d'une autre insulte faite par les Maures, et d'un bâtiment espagnol abandonné ayant 12 hommes tués à bord.

Les dernières nouvelles vont au 10.—M. Viluma venait de prendre la direction du ministère des affaires étrangères.

Le *Castellano* dit que divers capitalistes ont offert au ministre des finances de 4 à 500,000,000 de reaux à trois pour cent moyennant des sécurités—on devait examiner ces propositions le 9

Le *Heraldo* annonce que suivant toute probabilité, les différends existant entre le gouvernement Espagnol et le St Siège sont applanies.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Goël Lightfoot, Sawyer, Richmond, Bridge, Schmidt & co

ARRIVES

Navire Eben Preble, Perkins, de Boston.
Goël Fanny, Patterson, de la Havane
Goël Joseph Marsh Poland du Grand Caillou.
Steamer Planter, [illegible], de Shreveport.
Steamer Edna, [illegible], de Bayou Sara.
Steamer Jas L Day, Reynolds, Mobile.
Steamer Memphis, [illegible], de Louisville.
Steamer Empress, Mix, de Cincinnati.

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

[illegible]

AVIS.—En s'adressant aux Cours de District de Paroisse et du Commerce, les personnes qui ont obtenu des certificats de naturalisation du juge Elliott, peuvent faire de nouveau leur application pour être naturalisées, et si elles y ont droit d'après la loi, elles recevront leurs titres sans avoir rien à payer.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 12 juillet 1844.

Rien d'une importance spéciale n'est survenu sur notre marché en général, depuis notre rapport de mercredi. Presque toutes les branches d'affaires sont excessivement languissantes, et nous n'avons de remarques particulières à faire que sur les produits de l'Ouest, sur lesquels toutefois il n'y a de demandes que pour la consommation.

Nous donnons les avis commerciaux d'Europe, apportés par le Britannia, lesquels sont: de Liverpool du 19 juin. Ces avis, nous sommes charmés de le dire, sont d'une nature favorable pour le coton, d'autant que les demandes croissantes et une légère hausse ont eu lieu au moment que de fortes importations se faisaient.

La chaleur est toujours forte, bien que nous ayons souvent de temps à autre de fortes ondées.

COTON—Nous n'avons aucun changement matériel à noter à l'égard de notre marché au coton—les ventes connues dans les trois premiers jours de la semaine, n'ayant atteint que les chiffres de 5 à 600 balles par jour, qui ont été prises aux cours antérieurs. Par l'arrivée du steamer Britannia à Boston, nous avons eu des circulaires de Liverpool du 19 et du Havre du 17 juin. Sur ces deux places, il y a eu de fortes demandes de coton, et bien que de nombreux arrivages eussent eu lieu, les prix n'en ont pas moins subi une hausse de 1/8 d à Liverpool et de 3 à 4 centimes au Havre. Jusqu'au moment où nous avons cessé de prendre des notes hier soir, ces nouvelles n'avaient eu aucune influence sur notre marché, si ce n'est d'avoir donné un peu plus de fermeté aux détenteurs.

TABAC—La demande continue bonne, les ventes depuis notre revue de mardi, se sont élevées à environ 1200 boucauts. Toutefois cette activité ne s'étend que sur les qualités en feuilles brillantes et de choix, tandis que le tabac fort noir et du Missouri, sont négligés. Les prix sont comme suit: inférieur, 1¼ @ 2¼, ordinaire, 2½ @ 3, bon, 3½ à 4, beau 4½ à 5; de choix et feuilles de cigares 5½ @ 9c la livre.

SUCRE *Louisiane*—Les demandes sont toujours très limitées, et le stock en vente est plus fort que d'ordinaire à pareille époque, aussi le marché est-il abattu et les prix fléchissants. Nous cotons actuellement inférieur à ordinaire 4 1/2 à 4 3/4; commun 5 à 5 1/2; beau 5 3/4 à 6, premier choix 6 1/4 à 6 3/4 cents la livre.

SUCRE, *Havane*—L'approvisionnement en est abondant, et les demandes très limitées de 4 3/4 à 6 3/4 cents pour le brun, 7 de jaune, et 9 à 10 1/2 le blanc.

MELASSES—Nous rejetons encore que cet article est recherché aux prix de 23 à 26 cents le gallon, selon la qualité et la condition des barils, et que le stock est faible.

FARINE—Il règne toujours un grand calme dans le marché aux farines, et nous n'avons à noter que les faibles ventes qui ont lieu pour la consommation. Les prix rouent de $3 80 à 3 75 le baril, pour les farines de l'Ohio et celles semblables, d'après la qualité et la quantité, celles de St Louis, choix, obtiennent quelque chose de plus. La farine aigre ne se vend que difficilement à $4.

PRODUITS DE L'OUEST—Il y a en absence entière d'activité sur le marché aux provisions, [illegible]

WHISKEY—Comme à 17 1/2 à 18 cts. pour le rect fié, commun 20 1/2 par gallon en petits lots

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Point d'activité dans ces articles; [illegible]

[illegible]

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE ORLEANS

[illegible]

COMMERCIAL D'EUROPE
Liverpool, 7 juin

Les demandes de coton ont repris cette semaine, malgré les fortes importations qui ont eu lieu, et l'on peut coter ½d de plus en qualités moyennes et inférieures d'Amérique et de Surat. [illegible]

14 juin.

Nous avons eu une bonne demande pour le coton, durant la semaine. [illegible]

18 juin.

COTON—Nous avons maintenant une demande très active de la part des négocians qui ont laissé diminuer leur stock d'une manière considérable, dans l'espoir d'une nouvelle baisse. Au lieu de cela, les cotes se sont améliorées, malgré l'énorme importance des arrivages qui ont eu lieu les deux dernières semaines. [illegible]

Etat de la place au 14 juin.

Ventes cette semaine, 30,710 balles, dont 10,900 Nouvelle Orléans; ventes de l'année 871,880, dont 352,610 Nlle Orléans, même époque l'an dernier 734,700, dont 321,130 Nlle Orléans.

	Ord. à moyen	Fair à good f.	Good à fine.
Sea Island,	12 à 15½	14½ à 16½	17 à 21
Bowed Georgie,	4 à 4½	4½ à 5	5½ à 6
Mob. Ala. et Ten.	3½ à 4	4½ à 5	5½ à 6
Nlle Orléans,	3½ à 4	4¼ à 5½	6¼ à 7½

Achetés par spéculation jusqu'à ce jour, 345,140 balles.
Do. même époque l'an dernier, 151,100 "

TABAC—Notre marché au tabac a été calme et languissant durant tout le mois, [illegible]

Marché aux Provisions d'Amérique, 19 juin.

Pour les meilleurs qualités de *Bœuf*, bonne demande et ventes importantes; qualités ordinaires et basses, négligées; prix nominaux. Le *Porc* nous arrive assez abondamment, [illegible]

PRIX:

Bœuf—baril en entrepôt, U. S. mess £4 6s à £4 12s; prime [illegible]

FARINE fraîche des Etats Unis, acquitée 30 à 31 s; en entrepôt 21 à 22 s; aigre acquittée 30 à 31 s.

Havre, 14 juin.

Un changement dans les ventes, nous a donné une augmentation considérable dans le stock de coton. [illegible]

Amsterdam, 12 juin.

Le TABAC est calme. Les ventes en premières mains, consistent en 384 surons de Cuba et 34 caisses feuilles des Florides.

Hambourg, 7 juin.

COTON—Les achats ont été peu considérables à des prix un peu plus bas. [illegible]

HAVANE, 1er juillet.

[illegible]

Change sur la Nouvelle-Orléans, 2 pour cent de prime.

DERNIERES DATES

[illegible]

AUX CONSTRUCTEURS—[illegible]

EN FAILLITE—F. B. Conrad, assigné de la faillite d'Antoine Mouria—Dans la Cour de District des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane—No 437—En vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour de District des Etats-Unis [illegible]

[illegible]

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des E-Unis

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1844.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $3 93 par baril, conformément au tarif, les boulangers donneront 42 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 15 juillet 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire 52 1/2 onces.

13 juillet E. MONTEGUT, Maire.

MOULINS A COTON DE CARVER—Les agents offrent maintenant ces moulins à des prix réduits. GEO. GREEN & BRO., 32 Gravier.

SACS EN PITRE—Cargaison directe du navire London à vendre par GEO. GREEN & BRO.

CORDAGE DE MANILLE—100 rouleaux de 1 1/2 à 7 pouces à vendre par GEO. GREEN & BRO.

CAFE DE RIO—300 sacs à vendre par GEO. GREEN & BRO, 32 Gravier.

PREPARATIONS DE GEO. W. CARPENTER.

[illegible]

FIELD & Co. Agents, 30 Vieille Levée

VIEUX CARACTERES

A VENDRE—Environ 1000 livres vieux Caractères, excellent métal pour crapaudines des moulins à coton. S'adresser au bureau de l'Abeille

CHIEN TROUVE. [illegible] au bureau de l'Abeille

A LOUER—Une maison bonne et convenable, [illegible]

[illegible]

SMITH BRYAN,
Importateur de Marchandises Anglaises et Négociant en commission,
20, rue de la Douane.

REFERENCES:

Benjamin Story, Nouvelle-Orléans.
John Hagan, Ecr. do
Alexander Grant, do
MM. Grinnell, Minturn & Co, New York
John Mullen & Co, do
Isaac Low & Co, Liverpool.
James et Thomas Kennedy, Belfast, Irlande
James T. Bryan, Magherafelt, do.

[illegible]

A LOUER PRESENTEMENT.

Une maison basse en briques avec cuisine haute située encoignure Bienville et Bassin. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER POUR LE 1er DU MOIS PROCHAIN.

Une maison située rue d'Orléans, entre Tremé et Villeré. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER POUR LE 30 DE CE MOIS.

Deux maisons basses en briques, située rue Tremé, entre Canal et Jackson. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

[illegible]

AVIS—TUFTS & HOBART ayant pris en société M WM H DAVIS, feront des affaires par commission, à dater de ce jour, sous la raison de TUFTS, HOBART & Co.

DEMANDE—[illegible]

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES exercices [illegible]

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
A MANDEVILLE.

LES parents et les tuteurs sont respectueusement informés qu'une MAISON D'EDUCATION, [illegible]

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Mrs MONDELET & Co

Tailleuses, rue de Chartres, 150, en face l'Hôtel d'Orléans,

[illegible]

L'ECHO DES FEUILLETONS,

9me. LIVRAISON.

LE JOURNAL DES JOURNAUX.

[illegible]

COTONNADES RAYEES—[illegible]

F & J LA COSTE, 193, Royale,

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Creole arrivant du Havre, [illegible]

VIN—20 quarts pipes Lisbonne et rouge, en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 25 Magasins

CHANGE sur New-York, à 30 et 60 jours, à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp.

FARINE—[illegible] CLYMER, THOMPSON & Co.

JAMBONS—20 tierçons jambons de Youtman, aux épices et au sucre, pour familles, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.

WHISKEY—75 barils rectifié, de Cincinnati à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.

[illegible]

$50 DE RECOMPENSE.

VOL—Mardi, 2 juillet, dans la matinée, le nommé PIERRE EUCHEVERRI, [illegible]

SEGASSIE FRERES

A LOUER—[illegible]